

# Les croix et calvaires dans le canton de Pont-l'Abbé

par Alexandra Coatmen

La Bretagne est le pays des croix par excellence. Pour le seul département du Finistère, Y.-P. Castel<sup>1</sup> a répertorié 3135 croix et calvaires : chiffre impressionnant qui ne représente, pourtant, qu'une faible partie de ce qui existait autrefois. L'inventaire effectué sur le canton de Pont-l'Abbé<sup>2</sup> – qui comprend les communes de Combrit-Sainte-Marine, Île-Tudy, Pont-l'Abbé, Plomeur, Saint-Jean-Trolimon, Tréguennec et Tréméoc – a révélé la présence de plus de quatre-vingts symboles chrétiens disséminés çà et là. À première vue, on pourrait penser que la ferveur religieuse était l'unique moteur de ce foisonnement ou qu'il s'agissait d'une stratégie destinée aux fidèles « pour qu'ils rencontrassent partout les signes de la rédemption capitale<sup>3</sup> ». Quant aux diverses formes du symbole fondamental, elles pourraient correspondre à des schémas typiques imposés par les autorités catholiques. Se borner à cette unique interprétation constituerait une méprise et témoignerait d'un manque de compréhension de l'esprit breton. Le présent article, issu d'un ouvrage plus exhaustif<sup>4</sup>, atteste que, sous une apparente unité, c'est dans la diversité que se caractérise l'entité bretonne. L'analyse des croix monumentales du canton de Pont-l'Abbé montre que la subtilité du peuple breton a été d'incorporer dans un symbole religieux unique un aspect fonctionnel et qu'à travers lui, les artisans locaux ont exprimé, dans la pierre, leur conception de la foi et leur sincère dévotion.

## Les croix et calvaires dans leur site

### 1) Les lieux de culte

#### *a) Des enclos paroissiaux aux « champs des morts »*

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, c'est à l'intérieur même des églises qu'étaient enterrés les défunts. La saturation des églises-nécropoles et les risques de contagion pour les vivants ont poussé les pouvoirs publics et religieux, au XVIII<sup>e</sup> siècle, à inhumer les défunts à l'extérieur du temple. L'extériorisation des sépultures entraîne l'obligation d'ériger une croix pour sacréaliser le « nouveau champ des morts ». L'existence d'une simple croix ou d'un calvaire devient de ce fait un élément essentiel du domaine religieux. Ces monuments, placés dans l'enceinte de l'enclos, sacrallisent le lieu et démarquent ainsi l'espace sacré de l'espace profane.

Les calvaires de placître ont une place typique dans l'enclos : à proximité de l'entrée sud, légèrement au sud-est, de telle sorte qu'ils ne gênent pas le passage pour s'y rendre. C'est ce que l'on constate notamment à Combrit. Mais, d'après Y.-P. Castel<sup>5</sup>, leur situation peut également varier en fonction du chemin que prennent les fidèles pour rejoindre l'église. Il fait notamment référence au « pas », plus communément appelé échelier. L'enjambement de la « *pazenn* », comme le nomment les bretonnants, a évolué en acte de pénitence et a pris le nom de « porte des vivants » en opposition à la porte principale, la « porte des morts », utilisée pour le passage des cercueils, au jour des obsèques. On peut avancer l'hypothèse d'une volonté de sacréaliser ce mur d'enceinte en y fixant une simple croix. Naguère, l'église de Lambour, ancienne trève de Combrit, présentait, proche de l'entrée principale, une croix sur son mur d'enclos. Même constatation à Plomeur, où on peut supposer qu'il s'agissait de la

croix primitive du cimetière, reléguée au muret de l'enclos pour laisser place à un monument de plus grande envergure. L'orientation des croix et des scènes qui figurent sur les calvaires n'est pas non plus le fruit du hasard. Elle suit des règles rigoureuses et généralement observées jusqu'à l'époque moderne. Les croix simples et les calvaires sont disposés d'ordinaire de telle façon que le crucifié et les principaux personnages regardent l'ouest : ainsi Jésus, mourant, est-il déjà pour l'observateur – tourné vers le soleil –, en attente de Résurrection. Malheureusement, les nombreux déplacements de croix et calvaires n'ont pas toujours respecté cette règle. En modifiant leur disposition ou leur orientation, c'est une symbolique religieuse essentielle qui perd son sens.

Outre la fonction sanctificatrice, les croix et calvaires de placître peuvent aussi se muer en de véritables chaires de plein air. Il est vrai que l'enseignement par la parole est primordial, le prédicateur ou missionnaire peut s'installer sur les marches de la croix ou à l'intérieur des grands calvaires monumentaux pour y faire son sermon. Le plus bel exemple est la croix-chaire à prêcher de la chapelle de Tréminou à Plomeur<sup>6</sup>. Donc, le rôle des croix et calvaires des enclos paroissiaux ne se limite pas à la seule sacralisation du lieu, et leur place dans l'enceinte sacrée n'a rien d'arbitraire.

La volonté des pouvoirs religieux de conserver à proximité des vivants les défunts, que ce soit dans l'église, le cimetière ou encore l'ossuaire, devait inciter les fidèles à la méditation et à la repentance. Pourtant, ces fidèles ne faisaient pas une distinction absolue entre les vivants et les morts. Le cimetière, dernière demeure des morts, n'était pas un lieu sacré comme nous l'entendons habituellement, mais représentait d'abord l'espace commun et libre au cœur du bourg, autour de l'église, où le sacré et le profane étaient plus qu'aujourd'hui liés de façon directe : chiens et porcs déterraient parfois les ossements, on pouvait y effectuer des opérations commerciales. Au XVII<sup>e</sup> siècle, l'Église manifesta une volonté de sacralisation de la mort et parvint peu à peu à transformer cet espace – en clôturant le cimetière – pour le réserver à la prière et au recueillement.

L'interdiction d'enterrer les morts dans l'église fut sans doute un bouleversement moins important que le transfert du cimetière à l'écart du bourg comme le prévoyait la déclaration royale de 1776, confirmée par le décret du 23 prairial an XII (12 juin 1804). Cet arrachement géographique souffre encore maintes exceptions. Les nouveaux cimetières occupent de vastes espaces, à l'extérieur de la ville à Combrit, à Plomeur, à Pont-l'Abbé. Les cimetières primitifs sont, en revanche, conservés autour de l'église à l'Île-Tudy, à Tréméoc, à Tréguennec. Les croix qui dominaient le « champ des morts » connurent également des remaniements. Là où le cimetière primitif est conservé, elles sont maintenues. Dans l'enclos de l'ancienne église paroissiale de Tréguennec (Saint-Alor), la stèle christianisée (fig. 1) qui domine le placître porte, outre le relief représentant deux tibias surmontés d'une tête de mort, une inscription bretonne ne laissant aucun doute quant à sa fonction funéraire : KROAS HOR ZILVIDIGES / PEDIT EVIT AN ANAON (Croix de notre Salut / Priez pour les âme). À Tréméoc, le socle du calvaire qui domine le cimetière de l'enclos a été réutilisé pour servir de monument aux morts. Fait plus rare, à Combrit, la construction du nouveau cimetière de Kervéguen a englobé dans son périmètre une croix ancienne, dite Croas-Hir (Croix longue). En revanche, à Saint-Jean-Trolimon, le calvaire répertorié par Y.-P. Castel<sup>7</sup> dans l'enclos paroissial a été déplacé au sein du nouveau cimetière. Certaines croix récentes furent édifiées pour consacrer le nouvel espace réservé aux morts. Ce fut notamment le cas à Pont-l'Abbé où la croix portait une plaque commémorant la fondation du cimetière. On peut également mentionner la réutilisation de certaines croix monumentales, sans doute des croix de chemin, sur les pierres tombales. De facture souvent fruste, il est assez aisé de les différencier. Dans le

cimetière de Pont-l'Abbé, la tombe de Mathieu Le Minor est surmontée par l'une d'entre elles. À Combrit, on note aussi cette particularité sur deux tombes dont l'une porte en faible relief un Christ en croix.

### *b) Les chapelles et leurs fontaines*

Les chapelles du pays bigouden étaient nombreuses. S'il subsiste trente-quatre édifices de nos jours, on peut supposer qu'ils étaient beaucoup plus nombreux. En effet, les outrages du temps et des hommes<sup>8</sup> ont contribué à faire disparaître une grande partie de ces édifices. Dans le canton, on dénombre encore onze chapelles<sup>9</sup> ainsi que six oratoires privés. À l'origine, la chapelle était au service d'une portion de la paroisse, appelée trève (Tré-<sup>10</sup>), éloignée de l'église principale, qui voulait avoir son lieu de culte. L'importance liée à ces oratoires est d'autant plus marquée qu'il semble avoir existé une volonté, pour ces fractions de population, de rivaliser avec la grandeur et les richesses de l'église paroissiale. À ce titre, on peut citer le triste sort réservé à la chapelle Saint-Jacques de Lambour – ancienne trève de Combrit – qui, après avoir été rattachée à la nouvelle paroisse de Pont-l'Abbé, a été volontairement ruinée par crainte que les offrandes ne diminuent les revenus de l'église principale et que les habitants du quartier de Lambour ne se détachent du reste de la paroisse.

En dehors des chapelles tréviale, les chapelles de dévotion sont également nombreuses. La plupart du temps, on leur associe une fontaine. Ces chapelles ont souvent été érigées sur des lieux où existaient déjà des cultes antérieurs. Le cas le plus remarquable est la chapelle de Tronoën (Saint-Jean-Trolimon) avec son calvaire monumental édifié dans un paysage « lunaire ». Si une origine païenne peut être attestée, comme c'est le cas pour cette chapelle qui fut érigée sur un ancien lieu de culte dédié à Vénus<sup>11</sup>, ce n'est pas une règle absolue. On peut également citer la chapelle Saint-Evy (Saint-Jean-Trolimon), tapie au creux d'un vallon, à l'abri des regards et dont le calvaire domine le lieu. Le clergé sanctifiait les fontaines en les plaçant sous le patronage d'un saint, mais il permettait aussi que s'y perpétuent des rituels païens. Cette assimilation s'effectuait soit par l'édification, à leur proximité, de chapelles, soit par la mise en place, dans de petites niches, d'icônes chrétiennes ou encore par la présence d'une croix sur l'édifice, lui conférant un caractère sacré, à l'image des fontaines de Notre-Dame de la Clarté et de Roscanvel à Combrit, ou encore de Saint-Alor à Tréguennec.

## 2) Les croix de chemin

### *a) La croix comme borne*

L'une des premières réalisations de Rome a été d'améliorer l'antique réseau de chemins que possédait la Bretagne depuis des millénaires pour le rattacher au reste de la Gaule. Ces voies étaient jalonnées de bornes milliaires portant des indications de distances et les noms d'empereur divinisé<sup>12</sup>. Ces bornes ont pratiquement toutes disparues : seule une cinquantaine subsiste en Bretagne. Vestiges d'une religion antérieure au christianisme, comme les lec'hs et les menhirs, on peut supposer qu'elles furent détruites, remplacées par une croix, voire christianisées. Ces nouveaux repères vont permettre de mesurer et d'harmoniser l'espace qui, sans la croix, serait inorganisé et, par-là même, inconnu.

Les croix ont donc servi de repères géographiques sur les chemins et notamment pour guider les pèlerins<sup>13</sup>. Qu'il s'agisse du Tro-Breiz, des pardons ou des processions, elles ont balisé les itinéraires religieux. L'exemple le plus significatif dans le canton de

Pont-l'Abbé est un des chemins qui menaient jadis de Pont-l'Abbé à la chapelle Notre-Dame de la Clarté. On pouvait y dénombrer quatre croix : deux à Kerguz à Pont-l'Abbé, une dans le bois dit Veil-Avel-Pouldon et une autre à Kergadec à Combrit. Une légende raconte qu'elles furent érigées par un aveugle allant en pèlerinage à cette chapelle. Il aurait, tout d'abord, perçu une lueur au hameau de Kerguz, puis, sur la hauteur de Veil-Avel-Pouldon, il distingua le toit de la chapelle, avant de recouvrer totalement la vue. De ces quatre monuments, seules les croix de Kerguz sont encore visibles – l'une déplacée à Kernec'h (Combrit) – et celle de Kergadec, placée aujourd'hui dans un muret.

L'appellation de certaines croix permet de retrouver quelques fragments de l'itinéraire religieux qu'empruntaient les fidèles lors des processions. À Combrit, sur une petite place non loin de l'église paroissiale, une croix dite de carrefour porte le nom étrange de Croas-ar-Bleon qui signifie la croix des fleurs. Par le passé, chaque dimanche des Rameaux, la procession contournait la petite place où se dressait la croix parmi les arbres qui commençaient à se couvrir de fleurs.

En plus de la fonction de borne ou de jalon, les croix de chemin signalaient également la présence de sites importants tels que les chapelles, fontaines ou manoirs, édifiés dans des lieux isolés. De nombreux exemples nous permettent d'établir le rôle de certaines d'entre elles. À Plomeur, le calvaire de Lestiala signale les ruines du château du même nom dont le toponyme formé avec le vieux breton *Les*<sup>15</sup> confirme cette fonction ancienne. À Saint-Jean-Trolimon, saurions-nous qu'il y a une petite chapelle blottie au creux d'un vallon si le majestueux calvaire de Saint-Évy, érigé sur une butte, n'était pas là pour nous l'indiquer ? À Combrit, c'est une croix placée en bordure de l'allée occidentale, menant au manoir du Cosquer, qui précise la nature du lieu. Certaines croix sont aussi les seuls vestiges d'édifices aujourd'hui disparus comme celle de Kervihan, située sur l'île Chevalier, qui provenait jadis de la chapelle Saint-Gildas, ou encore celle de Trévars à Plomeur, un des derniers éléments de l'ensemble que formaient la chapelle et ses trois fontaines.

Outre le rôle de repère géographique, les croix et calvaires de chemin revêtaient un caractère divin. Les croix dites de carrefour sont très fréquentes en Bretagne. On n'en dénombre pas moins d'une dizaine dans notre canton. À l'embranchement de plusieurs voies, ne sont-elles pas là pour éviter au marcheur de s'égarer et ainsi de lui permettre d'effectuer le « juste choix » ? Autres lieux où l'on devait s'assurer le soutien des forces d'« en-haut » : les gués et les ponts. La crainte de tomber à l'eau ou de voir le pont s'écrouler sous ses pieds crée le besoin d'invoquer une protection divine. Sans oublier l'imaginaire breton qui a alimenté ces peurs en attribuant au diable la construction de certains ponts. Dans le canton, le pont le plus important est celui de Pont-l'Abbé. On peut, dès lors, s'étonner de ne pas y voir trôner une croix. Au regard d'un plan du XVII<sup>e</sup> siècle, conservé aux Archives départementales du Finistère<sup>15</sup>, il en existait bien une.

#### *b) La croix comme limite*

Les paroisses du canton de Pont-l'Abbé ayant connu de nombreux remaniements à la suite de la Révolution, il est indispensable de restituer l'espace qu'occupaient les paroisses d'Ancien Régime pour distinguer les croix frontières des autres croix de chemin. Avant les modifications territoriales de 1789, il y avait dix paroisses, les cantons actuels de Pont-l'Abbé et de Guilvinec étaient composés de dix paroisses : Loctudy, Plonivel, Plobannalec, Treffiagat, Plomeur, Tréoultré-Penmarc'h, Tréguennec, Tréméoc, Beuzec-Cap-Caval<sup>16</sup> – qui comprenait deux trèves, celles de Saint-Guérolé et de Saint-Jean – et Combrit – mère

également de deux trèves, celles de l'Île-Tudy et de Lambour dont dépendait l'île Chevalier. On note plusieurs irrégularités comme l'inexistence de Pont-l'Abbé en tant que paroisse<sup>17</sup> et la présence de deux enclaves singulières : celles de Langériguen et Langougou, dépendant de Loctudy, en plein territoire de Plomeur, et celle de Saint-Évy, totalement écartée de sa paroisse mère, Beuzec-Cap-Caval.

L'analyse de la carte (fig. 2) permet d'établir la liste des croix susceptibles d'avoir été élevées pour marquer une frontière. Cette étude doit être réalisée avec prudence car il existe des « faux amis », à l'image de la croix de Kernec'h à Combrit, qui paraît indiquer la limite territoriale avec la commune de Plomelin alors que son lieu d'érection originel est le hameau de Kerguz (Pont-l'Abbé). Il est vrai que les emplacements actuels ne sont pas toujours les lieux d'origine car de nombreuses croix ont été déplacées au cours de travaux de voirie ou pour d'autres motifs obscurs. Pour appuyer notre étude, il paraît plus judicieux d'y associer une analyse toponymique pour les croix retenues comme étant limites de paroisses afin de confirmer leur rôle initial.

La commune de Plomeur, avec ses nombreuses croix de chemin, est la plus riche d'exemples. Tout d'abord, au nord-est de la paroisse, les croix de Kerouant et de Kervouyenne. Pour la première, il est difficile de déterminer si elle marque la frontière avec l'enclave de Loctudy ou avec la paroisse de Plobannalec, étant située à proximité de chacune d'elles. Dotée du préfixe ker-, qui désigne un lieu habité, et du second élément -rouant, une forme évoluée de l'anthroponyme Roellant. Il est vrai que les noms de personnes entrent très souvent dans la composition des noms de lieux en ker-. Sur les plans du cadastre (1834), la croix est signalée sous le nom de croix d'Archel. Ne trouvant aucune définition de ce nom en breton, on peut supposer qu'il a subi des variations ou qu'il fut mal retranscrit. Dès lors, il pourrait s'agir de la croix d'Arc'hael – la croix de l'archange – ou bien d'Ar C'hael – que l'on retrouve dans Parc-ar-C'hael en Leuhan (Finistère) – et qui désigne une particularité physique du relief et notamment un creux, un trou. Mais, compte tenu de la situation de la croix, cette hypothèse ne peut être retenue. Quant à celle de Kervouyenne, à la limite de l'enclave de Loctudy, le suffixe -vouyenne viendrait du nom Gouzien – nom de famille qui entre également dans la composition d'un nom de lieu. Elle pouvait signaler la chapelle de Kervouyen-Glaz dont les pierres furent réutilisées pour la construction d'une ferme vers le XVI<sup>e</sup> siècle.

Au sud-est de Plomeur, on observe cinq croix longeant la frontière avec Treffiagat. Les trois premières, celle de Pendreff et celles de Robiner appartiennent à Plomeur, tandis que les deux autres se trouvent aujourd'hui sur la commune du Guilvinec. La croix de Pendreff signalait la limite avec la commune de Treffiagat : pen- signifiant bout, pointe, et le second élément -dreff est une forme mutée de -tref qui désignait un « quartier », ce qui donne donc le bout, la fin du quartier. L'étude des états de section et des plans du cadastre de la commune de Plomeur nous apportent quelques renseignements supplémentaires. Effectivement, il y est précisé : « les croix de Maries Kerfine » et dans les états de section, les parcelles des lieux-dits Kersivy et Pendreff portent les noms de An-Teir-Groas (les trois croix) et An-Teyer-Groas-Bihan. De plus, nous savons que la croix de l'Abri du marin au Guilvinec provient de Pendreff<sup>18</sup> et qu'elle était située non loin de celle encore existante. Malgré l'absence du troisième élément, il paraît évident qu'il existait bien trois croix. Ensuite, au lieu-dit Robiner, il y a deux croix dont l'une porte une épée gravée sur le fût et correspondrait aux croix dites armées, et l'autre pourrait avoir été érigée pour signifier la limite de la paroisse.

Enfin, au nord du bourg de Plomeur, le calvaire de Lestiala apparaît à la limite de l'ancienne paroisse de Beuzec-Cap-Caval. Le préfixe Les-<sup>19</sup> prend ici la signification de « cour seigneuriale » car nous savons qu'il existait autrefois un manoir du même nom.

À Tréméoc, la croix qui semble marquer une limite avec la paroisse de Plonéour-Lanvern n'est autre que le calvaire de la chapelle Saint-Sébastien. On peut relever ici une particularité étonnante : la fontaine de cette même chapelle, sise à Coatmeur, ne fait pas partie de Tréméoc mais de Plonéour. « Une légende locale prétend que saint Alour, “le cavalier”, patron de Tréméoc, possédait jadis le quartier de Coatmeur et qu'il le perdit au profit de saint Énéour, l'ermite, pour lui avoir promis tout le territoire dont son petit poulain boiteux pourrait faire le tour en une nuit<sup>20</sup>. » Doit-on supposer que les limites territoriales ont été fixées après l'édification de cette chapelle ? Rien n'est moins sûr étant donné qu'elle date du XVI<sup>e</sup> siècle et que la paroisse de Tréméoc est attestée dès le XIII<sup>e</sup> siècle.

Dans la commune de Pont-l'Abbé, on relève également la croix de Prat-Kerlot, qui semble avoir été édifée à la frontière des anciennes paroisses de Loctudy et de Plobannalec. Prad étant un emprunt du latin *pratum*, désigne un pré. Kerlot, Kerraut, Kerault admet sans doute le vieux breton *alt*, le moyen breton *aut*, et le breton moderne *aod* « rivage » mais au sens premier de « hauteur, falaise ». *Alt* avait aussi en vieux breton les sens de « église, édifice important » ou de « vassal, homme lige ». Aucun élément qui nous permette de certifier qu'elle fut bien élevée pour signaler une frontière.

### 3) Les croix événementielles

#### a) Les croix commémoratives

Dans la foule des croix disséminées sur notre territoire, il faut distinguer celles qui commémorent des événements tragiques, accidents mortels, assassinats, épidémies ou guerres : « ...la croix, c'est la vie mais c'est aussi la mort<sup>21</sup> ».

Jusqu'au début du Moyen Âge, il était d'usage d'inhumer les morts au pied des croix de chemin. Dès 1128, l'évêque de Saint-Brieuc préconisait l'enterrement des défunts dans l'enclos paroissial. Cette règle fut respectée par les fidèles mais l'érection de croix, au lieu même de l'accident, perdura. Selon la légende, rapportée par Anatole Le Braz, « toutes les fois qu'un accident suivi de mort immédiate se produit sur une route, il ne faut pas manquer d'ériger une croix aux abords de ce lieu, sinon l'âme du mort ne sera apaisée que lorsqu'un accident semblable se sera produit au même endroit<sup>22</sup>. » Ces croix invitaient les passants à la prière afin d'aider au salut des âmes défuntes. Ainsi la croix votive de Pont-Guern à Pont-l'Abbé, malgré sa situation surprenante – au bord d'un toit ! – commémore l'accident qui coûta la vie à deux ouvriers en 1844. Au lieu-dit Kermor-Bihan (Combrit), au bord d'un chemin creux, une croix en fonte ornée d'une décoration végétale évoque la mort de Marie Diquélou, huit ans, assassinée en 1914 à cet endroit. Si aucune inscription ne traduit le caractère votif de ces croix, leur histoire reste vive dans la mémoire collective. Les croix votives pouvaient prévenir d'un danger ou sacraliser le lieu exact du drame, prenant ainsi la fonction de sépulture ou de tombe où se recueillir.

Outre les simples croix commémoratives érigées à titre personnel, des monuments de plus grande envergure évoquaient les souvenirs tragiques d'épidémies qui décimèrent la population du canton. Ils sont aisément identifiables par les protubérances qui fleurissent sur le fût des calvaires symbolisant les bubons infectieux de la peste. Mais Ch. Chassé suggère que ces ergots rappelaient aussi « le temps où les croix étaient faites de troncs d'arbres

ébranchés, les cicatrices évoquant le matériau dont les croix étaient autrefois fabriquées<sup>23</sup> ». Certains y voient également la symbolique de larmes coulant le long du fût. Il pouvait également s'agir d'une allégorie religieuse quand les protubérances étaient représentées au nombre de cinq. Dès lors, elles symbolisaient les cinq plaies du Christ. Nous devons donc être prudents avant d'affirmer qu'il s'agit d'une croix élevée suite à une épidémie. Autre indice, ces monuments particuliers portaient souvent le nom de Croaz ar Vossen, croix de la peste. Plus rarement, on trouve également le nom de Kroaz-an-Iskidi<sup>24</sup> (Peumerit) ou Croas-an-Esquidi (Saint-Jean-Trolimon), croix aux abcès. Il est important de souligner que les écots pouvaient aussi bien désigner une épidémie de peste qu'une épidémie de choléra, de variole ou tout autre fléau. Mais, de toutes les contagions qui ont touché les populations, la peste est, à coup sûr, celle qui marqua le plus la mémoire collective. Perçue comme un châtement divin, les seuls remèdes prophylactiques semblaient être la prière auprès de saints thaumaturges et les actes expiatoires : en 1634, des habitants de Pont-l'Abbé n'hésitèrent pas à prendre la route pour faire le pèlerinage de Sainte-Anne-d'Auray. À Saint-Jean-Trolimon, le calvaire de Kerfilin, plus connu sous le nom de Croas-an-Esquidi, fut érigé aux environs de 1505 pour remercier le ciel d'avoir mis fin à une grave épidémie. En plus des épidémies, les guerres participèrent aussi largement à la décimation d'une partie de la population et principalement de ses membres masculins. Lors de la Première et de la Seconde Guerre mondiale, aucune commune ne fut épargnée et toutes possèdent aujourd'hui un monument commémoratif pour les enfants de la commune morts pour leur patrie. Certains monuments sont érigés de neuf. À Combrit, la forme d'obus surmontée d'une croix à rayon est assez significative. À Tréméoc, on réutilise la base d'un calvaire existant pour y inscrire le nom des victimes.

#### *b) Les croix empreintes de béatitude*

La vie des fidèles, ponctuée d'épisodes dramatiques, a aussi connu ses moments de liesse et de ferveur religieuse. Les croix et calvaires pouvaient être le mémorial de ces « cadeaux » de la vie, signe révélateur de la miséricorde de Dieu, traduisant la dévotion des fidèles.

Dans la liste des événements heureux, il y a les croix liées aux guérisons miraculeuses, telle la croix de Kerguz (Pont-l'Abbé), mentionnée plus haut, mais aussi celles érigées suite à la menace d'un grand danger. Les chapelles littorales étaient souvent les sanctuaires votifs des marins. Ils s'y rendaient pour demander la protection du saint patron ou pour le remercier d'avoir échappé à la noyade en offrant en ex-voto des maquettes de bateau comme on peut le voir dans la chapelle Sainte-Marine à Combrit. La croix de rivage de l'Île-Tudy, déplacée en 1970 à un carrefour, a peut-être été un de ces édifices votifs. Autres lieux et autres événements qui furent placés sous le couvert des puissances divines : les faits d'arme et les victoires militaires. Il s'agit ici des croix dites « armées », aisément identifiables car elles portent gravées sur leur face une épée, un glaive ou un bouclier. Dès lors, on peut supposer que la croix de Robiner (Plomeur), qui porte gravée en faible relief une épée sur son fût, fut édifée pour rappeler le souvenir d'une victoire. Les croix « armées » pérennisaient aussi le souvenir de la victoire du bien sur le mal et symbolisaient par leur forme le soutien de la puissance divine.

L'attachement des fidèles à leur église généra également l'érection d'une foule de croix et calvaires. Que ce soit sous forme de don ou sur commande du recteur de la paroisse ou du conseil de fabrique, chaque monument traduisait la dévotion de la population pour leur Seigneur Jésus-Christ. Fréquemment une inscription mentionne les noms des donateurs ou des commanditaires à l'image de la plaque gravée de la croix de

l'église des carmes de Pont-l'Abbé<sup>25</sup> : CETTE CROIX A ETE POSÉE PAR LES PÈRES CARMES DE CETTE VILLE / L'AN DE JÉSUS CHRIST 1735. HAUT ET PUISSANT JEAN THÉOPHILE / D'ERNOTHON POUR LORS SEIGNEUR ET BARON DU PONT ET SOUS LE / PRIEURÉ DU PÈRE Claude de Ste Magdelaine.

La sensibilité religieuse des fidèles est également perceptible dans le nombre de croix et calvaires édifiés après les périodes de missions. Deux grandes vagues de prédications déferlèrent sur la Bretagne aux XVII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Mais Georges Provost observe que « c'est au moment même où le grand renouveau catholique connaît son intensité maximale – les grandes missions du P. Maunoir sont des années 1639-1683 – que le grand flux des croix et des calvaires se tarit pour près de deux siècles !<sup>26</sup> ». Constatation qui se vérifie dans notre aire géographique, les dates relevées sur les croix de mission appartiennent toutes à la seconde vague de prédications. La croix de Kerlaz à Tréguennec porte la date de 1867, celle de l'église de Combrit, 1874, et enfin celle du cimetière de Saint-Jean-Trolimon, 1891 et 1920. L'érection de calvaires destinés à perpétuer le souvenir des missions est donc essentiellement un phénomène du XIX<sup>e</sup> siècle.

### c) *Les rituels liés aux croix*

Les croix et calvaires incarnaient autre chose que les simples ornements religieux d'un paysage rural. Les motifs d'édification, si variés soient-ils, ne pouvaient faire naître, chez un peuple aussi passionné de fantastique, que des récits et pratiques où le profane se mêle au sacré. L'attitude de l'Église face aux usages des religions antérieures fut subtile. Elle conserva les rites païens en les substituant ou en les assimilant : les monuments préchrétiens – comme les menhirs, les stèles – furent christianisés ; les lieux imprégnés d'un pouvoir magique, comme les fontaines furent placées sous le patronage d'un saint ou encore elle substitua aux usages impies des pratiques religieuses : ainsi le feu allumé en l'honneur du soleil se voit remplacé par le feu de la Saint-Jean. Cela était destiné à rappeler partout qu'il n'y a qu'une pratique, qu'un culte, celui que l'Église a désormais institué. Le paradoxe, c'est que cette appropriation des rites anciens contribua, en partie, à leur survivance.

La fonction originelle de la croix était l'évocation du sacrifice de Jésus-Christ ; dès lors, en passant devant chacune d'elle, il était d'usage de marquer un temps d'arrêt pour prier et se signer. La tradition attribuait parfois aux croix, comme nous l'avons déjà mentionné, une fonction funéraire ; et la pratique d'en élever une au lieu même où s'est produit un accident s'accompagnait souvent d'un rituel étrange, celui de jeter un caillou au pied de l'édifice. Selon la tradition, le tas de pierre formé ainsi, permettait à l'âme du défunt de s'élever et de se libérer pour rejoindre le ciel<sup>27</sup>.

Lors de son périple en Bretagne, Fortuné du Boisgobey rencontra une autre pratique singulière, également mentionnée par Alexandre Bouët et Olivier Perrin dans *Breiz Izel*<sup>28</sup>, et qui consistait à déposer au pied des croix et calvaires de petites croix de bois. Dès que l'on rencontrait une croix au moment de mener un défunt à sa dernière demeure, le cortège s'arrêtait pour prier et déposait au pied de l'édifice des petites croix de bois. Selon la coutume, les « croisettes » permettaient au défunt de retrouver le chemin de sa maison. Ce souci de baliser le parcours emprunté par le cortège funèbre n'est pas sans rappeler l'usage de réserver un itinéraire propre aux enterrements<sup>29</sup>.



La recherche du soutien de la puissance divine ou de son approbation contribua aussi à l'émergence de superstitions autour des croix et calvaires. Jadis, la croix des Amoureux<sup>30</sup>, à Plobannalec, était très souvent sollicitée par les jeunes gens. Les fiancés se rendaient le dimanche auprès de cette vieille croix où ils faisaient vœu de fidélité et, après avoir déposé chacun une légère obole au pied de la croix, ils échangeaient leur baiser.

Il existait encore de nombreux rituels liés aux croix, mais beaucoup furent perdus. Aujourd'hui, on ne comprend plus le sens des cupules creusées dans les socles des croix, comme sur celle de MenLann-Du ou sur celle du placître de la chapelle de Tréminou. S'agissaient-ils de signes protecteurs, magiques ? D'ailleurs, il est intéressant de noter que ces cupules sont également visibles sur d'autres monuments chrétiens tels que les bancs de pierre des porches d'église – à Locronan, sous le porche nord, par exemple – ou encore les échaliers d'enclos comme à Saint-Thégonnec. L'abbé Castel suggère alors que les cupules des croix et des porches pouvaient faire l'objet de jeux de patience. Sur les « *pazenn* », il s'agirait plutôt de jeux d'adresse, au lancer.

## **Croix et calvaires « de toutes formes et de tous âges<sup>31</sup> »**

### 1) Pierres christianisées et croix simples

#### *a) Les mégalithes et stèles christianisés*

Les méthodes destinées à sanctifier les monuments préchrétiens se caractérisent soit par l'apposition d'une croix gravée en faible relief sur la pierre, soit par l'utilisation de l'édifice comme support du symbole chrétien. L'ancienneté du premier procédé est attestée dans la Vie ancienne de saint Samson<sup>32</sup>, datée du VIII<sup>e</sup> siècle où l'on relate que lors de son passage dans le pays de Trigg en Cornwall, le saint aurait gravé une croix sur une grande pierre dressée consacrée à un culte païen. Le signe gravé dans la pierre, dont la réalisation semble la plus aisée, est, paradoxalement, celui que l'on rencontre le plus rarement. Il faut se rendre au musée de Préhistoire finistérien de Penmarch pour y voir un *lec'h*, provenant de Plozévet, dont les cupules ont été rejointes pour former une croix. Le peu d'éléments retrouvés laisse penser que la symbolique n'était pas assez percutante et qu'on lui a préféré l'érection de croix au sommet des stèles.

Trois témoins demeurent dans le canton, les croix de Kergreis (Saint-Jean-Trolimon), de Groas-Veur (Plomeur) et celle de la chapelle Saint-Alor (Tréguennec). Au vu de la quantité importante de monuments païens, on peut être étonné par une telle rareté. Néanmoins, il existe des cas où le remaniement n'a pas été achevé, comme l'atteste la stèle située dans l'enclos paroissial de Tréméoc dont le sommet a été creusé afin d'y recevoir une croix ou encore celle proche de la chapelle de Tréminou (Plomeur). Ailleurs, la croix sommitale a disparu, à l'exemple de la stèle cannelée de Lambour à Pont-l'Abbé. L'ensemble des monuments sacralisés concerne ici uniquement des stèles de l'âge du fer. Dès lors, on peut supposer que la forme plus travaillée de ces monuments constituait, aux yeux de l'Église, un support idéal pour la croix.

Outre la réutilisation des pierres païennes, on note aussi qu'elles pouvaient être employées pour servir de socle. Celui de Lestiala (Plomeur) n'est autre qu'une stèle gauloise. Il s'agit ici d'un cas très particulier car, malgré la christianisation du monument, la stèle est prise dans un soubassement élevé. On peut imaginer que des rites païens perdurèrent et qu'à fin d'y mettre un terme, le clergé préféra dissimuler la pierre préchrétienne.

Nous avons également observé la relation existant entre la fréquence des mégalithes et celle des croix. Là où les pierres préchrétiennes sont en quantité importante, comme c'est notamment le cas à Plomeur, les croix abondent. Dès lors, il semble qu'une autre forme de sacralisation se traduisait par l'établissement d'un lien de proximité entre le mégalithe et la croix.

#### *b) Les croix simples*<sup>33</sup>

Les croix simples sont, sans conteste, les monuments les plus courants<sup>34</sup>. L'exécution de ce type de croix nécessitant peu de connaissances était généralement l'œuvre de tailleurs de pierre, de maçons ou de paysans. Aussi est-il rare qu'on connaisse les noms de ceux qui les ont confectionnés. Les éléments les plus anciens ne peuvent être, dans la majorité des cas, datés avec précision, et si l'on se réfère aux érudits, on constate que deux écoles s'opposent. D'une part, A. de La Borderie, pour qui « le IX<sup>e</sup> siècle couvrit la Bretagne de ces fortes et massives croix de granit<sup>35</sup> [...] » ; position partagée par J.-M. Abgrall<sup>36</sup>. D'autre part, L. Marsille qui suggère que « jusqu'au XI<sup>e</sup> siècle, il n'existe pas de croix de pierre taillée<sup>37</sup> » : on grave sur la pierre, mais on ne taille pas de croix dans la pierre. Cette opinion est soutenue par J.-S. Gauthier qui est tout aussi catégorique<sup>38</sup>. Qu'en disent les textes ou inscriptions ? L'essentiel des renseignements se trouve dans les hagiographies et cartulaires monastiques, mais les mentions de croix y restent rares jusqu'à la période romane. Pourtant, l'étude menée par Hervé et Louis Martin<sup>39</sup> relève plusieurs passages qui suggèrent l'existence de croix comme monuments propres, notamment dans les vies de saints rédigées à la fin du Moyen Âge. Ils relèvent également des évocations de croix, dans le cartulaire de Redon, où il est fait mention d'un « petit fossé qui conduit aux croix » ou encore « de la vente de la moitié du champ de la croix<sup>40</sup> », qui impliquent une permanence des signes sacrés. Aussi que doit-on penser du fût de croix découvert lors de fouilles archéologiques dans le cimetière de Saint-Urnel (Saint-Jean-Trolimon) où l'on commença d'inhumér les morts bien avant l'an mille ?

En admettant la position d'A. de La Borderie et de J.-M. Abgrall, on peut, dès lors, tenter un relevé des croix les plus anciennes en se fondant sur « l'esprit des formes<sup>41</sup> ».

#### ● *Les croix du Moyen Âge*

La difficulté réside dans l'identification des croix dites archaïques (avant le XII<sup>e</sup> siècle). On peut supposer qu'une croix est ancienne lorsqu'elle répond à un certain nombre de critères physiologiques.

En premier lieu, il s'agit généralement de grandes croix monolithes dont la hauteur varie de deux à trois mètres, ce qui leur confère un aspect robuste. Paradoxalement, c'est également ce qui les fragilise. En fait, dans la plupart des cas, les petites croix que nous rencontrons sur nos chemins, à nos carrefours, sont les restes remontés de croix brisées. Citons, à titre indicatif, les croix de Kerouant (1 m), du presbytère (0,50 m) et de Penfondvian (0,45 m) à Plomeur qui n'affichent, aujourd'hui, pas plus d'un mètre de hauteur. Quand ils ne furent pas relevés, ces vestiges connurent un sort moins enviable. La croix de Gorrelen (Pont-l'Abbé), par exemple, après avoir été mutilée, fut insérée dans un mur d'enceinte et son fût réutilisé comme linteau de porte. D'autres monuments ont été restaurés, conservant ainsi leur grandeur, telle la croix de Kervouyen à Plomeur et celle de la rue des Déportés à Pont-l'Abbé.

Les croix anciennes étaient généralement taillées dans un gros bloc de granit. Dès lors, on peut s'attendre à d'importantes traces d'activité d'extraction de pierre locale. Effectivement, sur la côte, on distingue d'anciennes carrières, notamment au Guilvinec entre le port et Men Meur où il existe tout un complexe de formes typiques, en particulier des vasques à disque. Dans ce site, Horst Schülke a relevé, sur un secteur long d'un kilomètre et demi, 94 vasques<sup>42</sup>. D'après J.-S. Gauthier<sup>43</sup>, les croix les plus anciennes n'avaient pas de socle. Sur l'ensemble des croix simples répertoriées, quatorze en sont privées. Il s'agit pour la plupart de croix démantelées. Seules les croix de Kerbulic et de Robiner à Plomeur paraissent n'avoir jamais possédé de socle. Pourtant, il s'avère improbable qu'il s'agisse de cas isolés. D'autant plus que la croix de Kervouyen (Plomeur), reconnue par J.-S. Gauthier comme étant primitive<sup>44</sup>, est fixée sur un socle circulaire. Il semblerait donc plus vraisemblable que les disques soient des éléments postérieurs à l'érection des croix anciennes. Dès lors, ils ne peuvent plus être retenus comme éléments de datation.

Somme toute, les croix les plus anciennes se distinguent en raison de leur caractère fruste. L'exemple le plus significatif est peut-être la croix de Pendreff (haut Moyen Âge) à Plomeur (fig. 3). On note, tout d'abord, qu'elles sont de faible épaisseur par rapport à leur largeur. Ce qui nous donne des monuments de plan rectangulaire. Certaines ont également la particularité de s'affiner sur la partie supérieure. Parmi ce type de croix, signalons celles de Kermathéano nord et de Penn-ar-Liorzou (Plomeur). Ces deux cas se singularisent également par un fût de forme pyramidale, c'est-à-dire plus large à sa base qu'en haut. L'association de ces éléments semble les classer sans conteste dans les croix archaïques. Enfin, parmi la diversité des formes des croix simples répertoriées sur l'ensemble de la Bretagne, trois types sont admis comme anciens : les croix en forme de croix grecque, les croix pattées et les croix à bras courts. Les croix grecques ne se rencontrent pas dans cette étude ; par contre, on relève de nombreux exemples de croix pattées. La croix la plus caractéristique est celle de Kervouyen (Plomeur) dont l'aspect est marqué par une érosion importante à l'intersection des bras qui n'est pas sans rappeler la forme traditionnelle des croix celtiques. Il est intéressant de noter que ce genre de croix est essentiellement localisé sur la commune de Plomeur. Il est vrai que son statut de paroisse primitive et l'importance de ses sites mégalithiques en font le lieu privilégié des premières marques de christianisation. Les croix latines à bras courts sont également bien représentées sur le canton à l'image de celles de Kerbulic, Kermathéano nord et Pendreff à Plomeur ainsi que Kervihan à Pont-l'Abbé.

#### ● *Les croix simples à partir du XVI<sup>e</sup> siècle*

L'analyse des croix simples du XVI<sup>e</sup> siècle et après est simplifiée par la multiplication des dates, des textes et des ornements divers. Les mentions demeurent toutefois sporadiques et, au même titre que les croix médiévales, c'est par leur forme que les monuments de cette période se singularisent.

On observe, en premier lieu, une maturité dans la production. Les sculpteurs ont élaboré et affiné le profil caractéristique des croix archaïques. Dès lors, elles perdent de leur rusticité. La hauteur des croix s'accroît par un soubassement élevé. La croix de Notre-Dame de la Clarté (Combrit), surélevée par un soubassement large de forme rectangulaire, présente une table d'offrande du côté ouest et un emmarchement à trois degrés à l'est.

Le socle, à partir du XVII<sup>e</sup> siècle, perd son rôle secondaire et devient un élément à part entière du monument. Son caractère grossier disparaît sous des lignes affinées. Certains socles sont élevés, à plusieurs niveaux, ce qui amplifie leur rôle dans l'ensemble du monument. La multiplication des textes gravés et plaques commémoratives contribue à affirmer le socle comme élément essentiel telle la croix des carmes à Pont-l'Abbé.

Les matériaux utilisés varient. Près du granit, le kersanton (ou la kersantite des géologues) fait son apparition. Il doit son nom à son lieu d'extraction, situé au hameau de Kersanton à Loperhet, sur les bords de la rade de Brest. Reconnaisable par sa couleur sombre et son grain fin, cette roche a été utilisée pour de très nombreux calvaires au détriment des monuments de moindre importance. Les exemples du canton concernent des édifices récents : la croix de l'allée Anna Goanec (Plomeur) et les monuments aux morts de Combrit et Plomeur. Outre le kersanton, on relève aussi l'utilisation du fer et de la fonte. Les croix simples employant le fer sont rares dans notre région, contrairement au pays nantais qui en possède un assez grand nombre. L'unique exemple était la croix des carmes à Pont-l'Abbé. En effet, jadis, un globe serti d'une croix de fer couronnait le fût<sup>45</sup>. La plaque, retrouvée lors de son déplacement, précisait que cette croix avait été relevée en 1802, ce qui laisse supposer que le globe et la croix en fer datent de cette époque. Les croix en fer ont également été employées pour sacrifier des monuments païens comme la stèle christianisée de Tréguennec. Son utilisation va du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle à la fin du XX<sup>e</sup> siècle. Quant à la fonte, elle fut essentiellement employée dans des ouvrages récents. L'unique exemple relevé dans cette étude est la croix de Kermor Bihan (Combrit).

## 2) Les croix crucifix simples<sup>46</sup>

### a) *Étude de la position du Christ sur la croix*

La sculpture en bas relief s'applique aux diverses formes de croix. Néanmoins, la forme la plus adaptée est peut-être la croix panneau, croix fronton ou croix bannière, courante dans le Vannetais, et dont l'unique exemple se retrouve à Tréméoc au lieu-dit Pont-Corbé.

Outre la diversité des formes, la position du Crucifié varie en fonction de l'emplacement de sa tête. Nous observons trois attitudes possibles. La tête est placée au-dessus du croisillon : de ce fait, les bras sont étendus horizontalement, telles les croix de Kerlan Bacol et de Tréminou à Plomeur. Cette représentation offre l'image d'un Christ vivant, les bras grands ouverts comme pour accueillir les hommes. Un détail modifie cette impression sur la croix de Tréminou : la tête du Crucifié est légèrement penchée sur la droite. Ce fléchissement suggérerait-il le regard miséricordieux et plein de bonté du Christ ou bien une approche plus réaliste de sa mort ? La seconde attitude place la tête de Jésus au centre du croisillon, et ses bras sont légèrement relevés au-dessus de la traverse. Cela se retrouve sur la croix de la chapelle Saint-Sébastien (Combrit). Par cet effet, le sculpteur souhaite apporter plus de réalisme à l'interprétation, l'accentuant parfois par l'inclinaison de la tête. Malgré tout, la position demeure rigide et donc inexpressive. La troisième et dernière posture constatée place la tête du Christ en dessous du croisillon, les bras largement tendus vers le haut, le poids du corps pesant sur eux. Cette attitude, reproduite sur les monuments récents, aboutit au réalisme de la *Crucifixion*, accentué par l'inclinaison de la tête sur la droite.

On relève également des variations quant à la position des jambes. Les premières effigies sculptées du Christ le présentent les jambes juxtaposées, schématisées et suggérées par deux traits verticaux, sur les croix de Kergreach (Saint-Jean-Trolimon), de Kerguz (Pont-l'Abbé), et de la chapelle Saint-Sébastien (Tréméoc). Cette position des membres inférieurs, et l'absence de marques de clous, suggère que le sculpteur souhaite représenter un Christ vivant. Ce n'est qu'à la fin du XII<sup>e</sup> siècle qu'apparaissent les premières représentations du Christ, les pieds fixés par deux clous. À partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les pieds se superposent. Dans un premier temps, ces représentations affichent les limites de la technicité des artisans locaux. En effet, les jambes sont souvent courtes mais larges et se confondent à l'extrémité pour suggérer la superposition des pieds, telles les croix de Pont-Corbé (Tréméoc), de Lestiala (Plomeur) et de Tréminou (Plomeur). Au XV<sup>e</sup> siècle, le réalisme s'accroît pour aboutir à des corps détachés de la croix, exprimant ainsi de plus en plus l'agonie du supplicié. Dès lors, un stéréotype de la *Crucifixion* s'instaure progressivement. Les mains clouées aux branches de la croix retiennent le corps suspendu. La jambe droite se détache du corps par un fléchissement qui s'accompagne, dans certain cas, d'un léger déhanchement. Quant à la position des pieds, on relève deux possibilités : parallèle ou superposée. Ils reposent sur un petit support, le *suppedeneum*, sur les croix des églises de Combrit, Tréméoc, l'Île-Tudy. L'unique interprétation qui échappe à cette uniformisation est la *Crucifixion* de Kerlaz<sup>47</sup> Tréguennec (fig. 4). La tête, droite, est placée au centre de la croix sur la même ligne horizontale que les mains. Le corps se détache pour s'extraire du « pilori ». Les genoux sont fléchis et les pieds parallèles placés comme en impulsion. Cette interprétation se singularise des Christs pantelants précédemment cités par son aspect vivant et « affronteur ».

#### b) *Les détails iconographiques*

Les premières représentations de la *Crucifixion* se caractérisent par la rusticité et la simplicité de leur facture. En effet, l'effigie fait corps avec la croix et sa pose demeure raide et rectiligne. D'après les témoignages les plus anciens, le Christ apparaît la tête droite et nue. Le visage imberbe ne traduit aucune expression. Ce caractère fruste est accentué par la naïveté de sa physionomie. On note notamment des disproportions anatomiques. À la croix de Lestiala (Plomeur) le sculpteur s'efforce d'occuper toute la surface de la croix en étirant les membres supérieurs et le tronc du supplicié. Aucune expression de douleur n'est visible : le corps n'a pas de plaies, les côtes ne sont pas saillantes et les yeux sont ouverts. Tête droite et haute, bras étendus, mains écartées et jambes tendues, tout concourt à forger un sentiment de sérénité d'un Christ vivant et triomphant.

Les sculpteurs vont également s'appliquer à reproduire le morceau d'étoffe qui ceint les hanches du crucifié. À Croas-Ver (Combrit), par exemple, la draperie du Christ forme un croissant de lune renversé suggérant le retombé du tissu sur les hanches. À la chapelle Saint-Sébastien (Combrit), le pagne est schématisé par des traits rectilignes et s'agrémenté d'un pan de tissu retombant sur la hanche. Pour accentuer le réalisme de la draperie, les artistes multiplient les détails. Les plis aux courbes harmonieuses rendent la souplesse du tissu qui se resserre sur une hanche par l'attache d'un nœud.

De la même façon, le corps du supplicié évolue. Le Seigneur se fait homme et c'est son humanité qu'il importe de montrer. Désormais, il ne sera plus triomphant mais souffrant. D'abord discrètes, les marques de douleurs ne cessent de s'affirmer. Face à sa nudité, le sculpteur s'attache à reproduire des détails anatomiques accentuant le réalisme. Le thorax, dont les nombreuses variantes ont été relevées par Alfonso R. Castelao, suggère une extrême maigreur<sup>48</sup>. Cet effet est généralement traduit par des côtes saillantes, à l'image des Crucifiés de Kerlaz (Tréguennec), de l'église de l'Île-Tudy ou du cimetière de Saint-Jean-Trolimon. Le

supplicié ne fait plus corps avec la croix. Il s'en détache par la courbure du dos, le fléchissement des jambes suggérant ainsi les torsions dues à la souffrance.

Outre le corps, la physionomie du Crucifié est de mieux en mieux définie. L'absence de l'ensemble des traits du visage des Christs de Kernech, Croas-Ver et du cimetière de Combrit montrait les limites de la technicité de nos artisans locaux. Certains, pourtant, ont tenté l'expérience, mais les tracés demeurent naïfs à l'image des suppliciés de Kerguz (Pont-l'Abbé), Kerlan Bacol (Plomeur) et de la chapelle Saint-Sébastien (Tréméoc). À partir du XIV<sup>e</sup> siècle et surtout au XV<sup>e</sup> siècle, les sculpteurs tentent d'apporter plus de réalisme. L'aspect glabre des représentations les plus tardives disparaît peu à peu. Les œuvres les plus naïves suggèrent une barbe par un long et large menton à l'image du Crucifié de Pont-Corbé (Tréméoc). Au même titre, un Christ aux cheveux longs tombant sur les épaules, plus conforme à la tradition syriaque, fait son apparition. La chevelure est souvent raide, comme figée, sur le supplicié de Pont-Corbé (Tréméoc) ou seulement suggérée à Lestiala (Plomeur). Elle évoluera vers un style plus élaboré, offrant une coiffure légèrement ondulée soigneusement séparée en son centre. En multipliant les détails physiologiques, aussi simplistes soient-ils, l'imagier personnalise le Crucifié et lui apporte une réalité en tant qu'homme.

### 3) Les calvaires

#### a) Les « petits » calvaires

##### ● Typologie ou structure de nos calvaires

Le premier type de calvaire rencontré dans le canton demeure très rare dans le Finistère. Il s'agit du calvaire à un fût de Kerfilin à Saint-Jean-Trolimon. La croix porte sur l'une de ses faces le Christ crucifié et au revers une piéta. Ces deux figures sont entourées des croix des larrons, placées sous les bras transversaux, latéralement, orientés l'un vers la droite, l'autre vers la gauche. Les larrons sont sculptés dans la base du bras vertical de la croix et donc pris dans la même masse de pierre, offrant un aspect compact. Les silhouettes ressortent mal, phénomène accentué par l'érosion et la prolifération du lichen. Seul le montant de la croix se détache distinctement<sup>49</sup>.

Ce concept est à l'origine d'un autre type mis au point dans le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle et qui se perpétuera par la suite avec de nombreuses variantes : le calvaire à croisillons qui, au nombre de un ou deux, se détachent en consoles latérales plus ou moins allongées, au-dessous du bras transversal de la croix. Les figures s'isolent du Christ au lieu de se tasser en une masse unique et forment ainsi une structure aérée, tel le calvaire de Beuzec. Au revers, est représenté une Marie-Madeleine portant son vase de parfum. Un crucifix en kersanton, respectant l'orientation traditionnelle, prolonge l'ancien morceau de croix et les croisillons portent les statues récentes<sup>51</sup> de la Vierge au nord et de saint Saturnin au sud. À l'est, une Vierge de pitié, restaurée en partie, orne le socle. Le croisillon n'a pas une forme très allongée, plaçant ainsi les personnages non loin de la figure principale. De plus, il ne se limite pas uniquement à son rôle de support, étant également un élément architectural du monument. Les figures décoratives représentent de petits personnages soutenant la banderole qui se déroule le long du fût. Le calvaire de Beuzec demeure le seul exemple de ce type dans le canton<sup>51</sup>. Pourtant, il offrait une silhouette bien différente avant d'être outragé. Effectivement, sur le socle, deux cavités de part et d'autre du fût principal servirent à porter jadis les croix des larrons. Dès

lors, sa composition nous amène à considérer un nouveau type architectural : le calvaire à trois fûts.

Les trois croix se dressent l'une à côté de l'autre traduisant une image réaliste du Golgotha, les croix des larrons nettement séparées de la croix centrale. Elles peuvent être dressées presque l'une contre l'autre comme à Beuzec ou bien être fixées sur des socles indépendants. C'est notamment le cas du calvaire de l'église paroissiale de Plomeur.

#### ● *Les Vierges des calvaires*

La figure la plus représentée après celle du Sauveur est la Vierge : Vierge à l'Enfant, Vierge Marie et Vierge de douleurs.

La Vierge Mère est une représentation de Marie tenant dans ses bras Jésus enfant. Une première Vierge à l'Enfant est conservée dans la chapelle de Beuzec (Plomeur) (fig. 5) aux côtés d'un Christ aux outrages provenant semble-t-il d'un calvaire détruit. Tous deux façonnés dans la pierre de kersanton, ils sont du XVI<sup>e</sup> siècle. La Vierge, légèrement hanchée, est enveloppée dans un long voile qui lui recouvre la tête. Elle porte l'Enfant sur son bras droit et s'aide de sa main gauche pour le soutenir. Malgré une physionomie simple, elle semble attentive à son fils qui tient entre ses mains un livre ouvert qui rappelle sa fonction d'éducatrice. Dans la chapelle de Tronoën (Saint-Jean-Trolimon), on a sauvegardé des vestiges du calvaire de Saint-Évy dont une Vierge à l'Enfant en kersanton, du XVI<sup>e</sup> siècle. Au revers, les restes d'un Christ crucifié attestent qu'elle ornait le dos de la croix dont le montant et la traverse ont disparu. La Vierge, la tête couverte d'un long voile retenu par une couronne, apparaît la tête droite, le port souverain, mais aucune expression ne se lit sur son visage. L'Enfant, sur son bras gauche tenu à deux mains, a malheureusement été mutilé. Le sculpteur met l'accent sur sa qualité de reine en la représentant couronnée et sans aucun geste de tendresse envers son fils, majesté qui s'oppose nettement à la précédente où l'amour maternel domine le sujet.

La seconde figuration présente Marie seule accompagnant son fils lors du crucifiement. Traditionnellement placée sur le croisillon à droite du Christ, elle est symbolisée par des attitudes caractéristiques. À Beuzec, elle est enveloppée dans un voile qui lui couvre le chef, tel une mante de deuil, les mains jointes sur le devant. La tête doucement inclinée et les yeux clos traduisent la souffrance contenue d'une mère. Une statue géminée de la Vierge et de Marie-Madeleine, provenant d'un ancien calvaire, est conservée dans la chapelle de Beuzec. De la même façon, elle est reproduite debout, dans son voile de deuil, la tête légèrement penchée. Elle cherche à ramener un pan du voile sur le devant avec sa main droite, comme pour cacher son chagrin. Le sculpteur ouvre le drapé pour laisser voir la main gauche posée sur la poitrine en signe de profonde douleur. Les deux représentations de Beuzec diffèrent quelque peu l'une de l'autre, mais il s'en dégage un même sentiment de souffrance retenue.

La dernière attitude, plus émouvante figuration du drame humain, est la descente de croix. Marie reçoit sur ses genoux le corps sans vie de son fils bien-aimé. Cette composition respecte certaines règles. En premier lieu, elle est placée généralement au dos de la croix du Rédempteur, ou bien au pied du fût, sur le socle. Quant à la position, la tête du Christ apparaît toujours sur la droite de la Vierge. Outre ces deux constantes, les interprétations diffèrent selon l'inspiration de l'imagier. Malgré l'engluement du lichen, on peut voir à Kerfilin (Saint-Jean-Trolimon) une interprétation touchante de cette scène (fig. 6). Le corps souple du Christ s'abandonne totalement sur les genoux de la Vierge. Il s'infléchit vers le sol avec, d'un

côté, la tête renversée en arrière et le bras droit qui tombe inerte jusqu'à terre, et de l'autre, les jambes, placées parallèlement, qui pendent presque à la verticale. Seuls le tronc et, dans son alignement, le bras gauche reposent sur les genoux de la femme. La main gauche de la Vierge, posée sur la hanche de la victime, retient le corps qui semble sur le point de glisser à terre. Malgré l'absence d'expressions et les disproportions du corps du Christ, dont les bras et les jambes sont démesurés par rapport au tronc, l'interprétation reste touchante. L'artiste s'est appliqué dans la disposition des personnages et notamment celle de la Vierge qui relève avec tendresse la tête de son fils. Elle est légèrement penchée sur lui et sa tête délicatement inclinée suggère qu'elle le regarde avec une douceur pénétrante.

Plus grande, mais moins touchante, est la piéta de Saint-Évy. Dans ce groupe, la Vierge figure drapée dans un long voile, la tête droite et les yeux clos, mais son visage laisse paraître peu d'émotion. La main droite placée sous l'aisselle du Christ et l'autre sur la hanche semble retenir le corps qui épouse les formes arrondies de ses genoux. Contrairement à Kerfilin, le tronc n'est pas présenté horizontalement mais légèrement oblique. Les plis de la robe montrent le genou droit de la Vierge surélevé tandis que l'autre s'écrase sous le poids du mort. La souplesse du corps s'oppose à la raideur de la tête du Christ qui suggère la rigidité cadavérique. Même contraste avec le bras qui retombe de manière peu conventionnelle en formant un L. Il est difficile de savoir quelle était la position des jambes – parallèles ou croisées –, cette partie étant mutilée. Quant à la face, elle est encadrée de cheveux longs travaillés par des sillons ondulés. Le visage est figé, sans expression.

Une troisième piéta, celle du calvaire de Plomeur, offre une interprétation légèrement différente. Datée de 1553, elle est antérieure à l'édifice et proviendrait de l'ancien calvaire. Elle présente une attitude similaire à la Vierge de Saint-Évy. L'attitude du Christ montre quelques variations, corps raidi en position oblique, tête dans le prolongement du corps et bras gauche – placé sur celui de sa mère – parallèle au tronc. L'autre bras tombe inerte au sol. La face du Christ est encadrée de cheveux longs et d'un collier de barbe, joliment travaillé, mais ne reflète aucune expression. Le visage et le tronc sont dirigés vers les fidèles, tandis que les jambes sont orientées sur la gauche. La contorsion opérée par le corps donne un aspect peu réaliste à la composition. Mais dans cette attitude, la Vierge semble nous dire : « Regardez ce que les hommes ont fait de lui ! » Notre dernier exemple est à Beuzec. La qualité de cette sculpture repose essentiellement dans l'exécution des visages. Il est vrai que leurs restaurations récentes y sont pour beaucoup. Sans tomber dans le tragique, le sculpteur traduit la profonde tristesse d'une mère qui survit à son enfant. La tête légèrement inclinée, le regard perdu dans le vide, le corps qu'elle retient sur ses genoux est le poids de son chagrin. Quant au Christ, la douceur des traits de son visage dégage une grande sérénité. Si les stigmates de sa crucifixion n'étaient pas représentés, on pourrait penser qu'il est endormi. La mort apparaît ici comme une délivrance.

#### *b) Un calvaire monumental : le calvaire de Tronoën*

Mais de tous les calvaires, l'œuvre la plus originale et la plus sublime est sans conteste le calvaire historié de Tronoën. Il est constitué d'un « mace » rectangulaire, d'où émergent trois croix, et autour duquel se déroulent deux frises consacrées à la vie du Christ, séparées horizontalement par une corniche. La statuaire est taillée dans le même granit que le gros œuvre, à l'exception de trois scènes – la *Visitation*, la *Nativité* et l'*Adoration des Mages* – sculptées dans le kersanton. Les différents épisodes sont façonnés dans des blocs indépendants d'inégales épaisseurs et longueurs. Malgré l'utilisation de deux matériaux, granit et kersanton, de trois techniques, haut-relief, bas-relief et ronde-bosse, et de mains différentes, l'ensemble conserve une belle unité. Cette cohérence donne à penser qu'elle est le fruit d'une seule pensée,



celle du « maître de Tronoën ». Les reliefs ont malheureusement souffert d'une importante érosion, notamment sur la façade sud. Le calvaire se compose de dix-neuf scènes. La face ouest montre sur la frise inférieure la *Présentation au temple*, le *Baptême de Jésus*, *Jésus parmi les docteurs*, et, sur le registre supérieur, *Jésus devant Pilate* et le *Portement de croix*. Au sud, on distingue les épisodes du *Jugement dernier* et du *Paradis terrestre* suivis de la *Cène*, l'ensemble étant surmonté par le relief de la *Résurrection*. À l'est, l'alignement inférieur présente le *Lavement des pieds*, le *Jardin des oliviers*, l'*Annonciation*, dominé par la *Descente aux enfers*, le *Noli me tangere* (Ne me touche pas) et la *Flagellation*. Et enfin, la face nord se compose de la *Visitation*, la *Nativité*, l'*Adoration des Mages* et, sur le registre supérieur, des saintes Femmes et du *Christ aux outrages*. La plate-forme porte les croix des larrons et celle du Sauveur. Au pied de la croix centrale apparaissent la Vierge et saint Jean tandis qu'un moine agenouillé est placé sous celle du bon larron. Quant à la partie est, elle comprend une piéta appuyée sur la croix du Christ, au pied de celle du mauvais larron, Véronique et, de celle du bon larron, saint Jacques.

Le maître de Tronoën développe des tableaux que l'on rencontre rarement sur les autres monuments. On relève notamment une scène qui figure seule à Tronoën et à Kerbreudeur (Saint-Hernin) : le *Portement de croix* singularisé par la présence des deux larrons. Le réalisme des attitudes et des physionomies rappelle les mises en scène offertes au public lors des mystères. Les scènes postérieures à la *Résurrection* sont également rares, il est donc important de signaler la représentation de l'*Apparition de Jésus à Madeleine*. La banderole qui se déroule dans ce tableau devait porter les mots *Noli me tangere* que le Christ prononça. Les traces de polychromie et l'absence de lettres sculptées dans la pierre, ici comme sur le phylactère de l'*Annonciation*, supposent que les inscriptions traditionnelles étaient peintes. En effet, aussi étrange que cela puisse paraître, les calvaires étaient colorés<sup>52</sup>. Le tableau consacré au *Jugement dernier* et au *Paradis terrestre* est également très original. En effet, même si l'un ou l'autre des tableaux se retrouve sur d'autres calvaires, la spécificité du relief réside dans la synthèse des deux en une seule composition. Placé sur la face sud, le panneau est difficilement lisible. À droite, un serpent à tête humaine est enroulé autour de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Il offre le fruit défendu à Ève, tandis que, de l'autre côté, Adam suit la scène. Le *Jugement dernier* est symbolisé par le Christ en majesté assis sur un arc de cercle. À sa droite, une femme agenouillée, les mains jointes, incarne les élus, tandis que les damnés sont symbolisés par un diable emportant une âme. À gauche du Christ, un ange sonne de la trompe pour éveiller les morts. Un porteur de torche placé entre le Christ et le démon évoque le message de la colère divine chargé, selon l'Apocalypse, de mettre le feu à la terre. Le maître de Tronoën conçoit ainsi une synthèse de l'histoire humaine, du *Paradis terrestre* au *Jugement dernier*.

Si nous suivons le schéma de lecture<sup>53</sup>, nous constatons un certain nombre d'anomalies et notamment que la chronologie des textes sacrés n'est pas toujours respectée. La *Cène* est placée avant le *Lavement des pieds*. La disposition des panneaux correspond-elle à celle adoptée primitivement par le sculpteur ? Dans ce cas précis, nous pouvons en douter. En effet, seuls six convives sont figurés dont Jésus placé en bout de table avec Jean penché sur son épaule. Si nous observons bien le tableau, nous remarquons que les plis formés par la nappe sont inexistant du côté du Christ, alors qu'à l'autre extrémité de la table, le sculpteur s'est évertué à les reproduire. La scène paraît donc incomplète. On sait également que certains remaniements et déplacements eurent lieu<sup>54</sup>. Sur la partie ouest, par exemple, la dalle où figure le *Baptême de Jésus* recouvre une table d'offrande. Son existence suggère que le relief devait être placé ailleurs. Il semble que lors de leur réinstallation sur le calvaire, on n'ait pas tenu compte des dispositions primitives ce qui justifierait l'anachronisme de certaines scènes.

On relève également l'introduction d'éléments extérieurs provenant, semble-t-il, de calvaires détruits. C'est principalement le cas des panneaux de la face nord – *Nativité* et *Adoration des Mages* – qui sont de plus petite taille et d'exécution différente. Dès lors, on peut s'interroger sur l'origine de ces trois blocs. Pourtant, les similitudes avec le calvaire de Kerbreudeur, notamment dans la disposition de l'enfant qui tourne le dos aux rois mages, suggère qu'ils sortent du même atelier et qu'ils font partie de l'ensemble. Nous devons, de ce fait, plus y voir la présence d'une seconde main que l'adjonction d'éléments extérieurs.

En dehors même des déplacements certains, la chronologie des scènes n'a pas été respectée. Ces anachronismes seraient-ils donc volontaires ? On peut imaginer qu'ils ont été commis pour permettre au sculpteur d'occuper au mieux l'espace que lui offrait la frise<sup>55</sup>. Ces anachronismes sont aussi perceptibles dans la statuaire. On remarque notamment dans les attitudes et les costumes des sujets des anomalies qu'il est intéressant de souligner. Dans un premier temps, la composition de certains reliefs se distingue par leur archaïsme, car elle respecte des règles qui n'étaient plus en usage. Dans l'*Annonciation*, par exemple, l'ange Gabriel et la Vierge sont figurés debout face à face, séparés par une fleur de lys. À l'époque où fut élevé le calvaire, il était déjà courant de mettre en scène un ange agenouillé devant Marie, assise. Dans le tableau de la *Nativité*, la Vierge est allongée sur un lit avec debout à ses côtés, Jésus, sous les traits d'un enfant de cinq ans, tenant dans la main gauche le globe terrestre. En France, depuis 1400, cette image a été remplacée par celle de la Vierge et Joseph agenouillés près de l'enfant étendu sur un lit de paille. L'*Annonciation* et la *Nativité* suivent donc des conceptions qui n'étaient plus de mode depuis plus d'une cinquantaine d'années. L'autre forme d'anachronisme constatée sur le calvaire est vestimentaire. Effectivement, si la représentation de l'*Adoration des Mages* est conforme à la tradition adoptée depuis le XIII<sup>e</sup> siècle – les Mages sont couronnés ; le premier est agenouillé, le second indique l'étoile qui les a menés jusqu'ici et le troisième tient entre ses mains le ciboire contenant l'offrande –, le vêtement que porte le personnage central est très caractéristique. Il est vêtu d'un costume somptueux constitué d'un pourpoint plissé serré à la taille et bouffant en jupe courte. Ses jambes sont habillées de chausses moulantes terminées par des poulaines. Il ne fait aucun doute que l'artiste s'inspire des représentations de Charles VII pour sculpter le second mage. De la même manière, le bourreau de la *Flagellation* et les gardes de Jésus devant Pilate sont vêtus d'un pourpoint qui n'est pas sans rappeler celui de Charles VII et sont coiffés d'un chapeau conique aux bords épais à la façon du roi de France. Quant à Pilate, il est habillé d'une longue robe à col rond réchauffé par des parements de fourrure et porte un chapeau large aux revers rabattus, caractéristique du XV<sup>e</sup> siècle. Ces anachronismes vestimentaires sont d'autant plus intéressants qu'ils constituent les meilleurs indices de datation en l'absence de toutes pièces d'archives. Il est vrai que les imagiers reproduisaient les vêtements et armures de l'époque sur les calvaires. À Tronoën, la statuaire aurait été taillée pendant le règne de Charles VII, c'est-à-dire vers 1450-1460.

Nous ne développerons pas plus toutes les spécificités du monument car ces seuls exemples suffisent à traduire toute son originalité. À ce titre, nous invitons les lecteurs à parcourir l'article d'Y.-P. Castel<sup>56</sup> qui attire l'attention sur les particularités du calvaire et témoigne de son caractère unique.

\*

\* \*

La croix, symbole de la Passion, de la mort et de la résurrection du Christ, est donc l'emblème par excellence du christianisme. L'analyse des croix et calvaires du canton de Pont-l'Abbé témoigne de leurs spécificités. En premier lieu, le caractère polysémique de chaque monument va lui permettre de proliférer partout en Bretagne. Plantée au sommet d'une stèle pour la christianiser, à proximité des lieux de culte pour délimiter l'espace sacré de l'espace profane, dressée le long des routes pour commémorer un événement tragique ou servir de borne, la croix est aussi bien spirituelle que fonctionnelle. Indissociable de son milieu et tout imprégnée de tradition populaire, elle demeure étroitement liée à l'histoire des hommes. Édifiée dès les premières heures du christianisme sous des formes variées, elle reste longtemps d'une extrême simplicité pour aboutir progressivement à la création la plus originale de l'art breton, le calvaire et son petit peuple de statues illustrant les saintes écritures.

Même si aucun monument, à l'exception du calvaire de Tronoën, ne traduit l'originalité du costume local, l'analyse des croix et calvaires du canton de Pont-l'Abbé a mis en évidence les multiples facettes qu'ils revêtent et, de ce fait, nous avons pu pénétrer l'âme d'un peuple rude, mystique et superstitieux.

Si nous admettons que l'une des spécificités bretonnes est d'avoir su préserver une foule de croix et calvaires, l'abondance des monuments répertoriés ne doit pas nous faire oublier qu'ils étaient autrefois plus nombreux. Cette étude, sans faire de constat alarmant, souligne que l'avenir des monuments les plus modestes, souvent méconnus, demeure fragile. Dès lors, à l'instar des calvaires, ne serait-il pas nécessaire d'instaurer une politique commune de protection de tous ces monuments aussi discrets soient-ils ? Il serait peut-être présomptueux de solliciter un classement de toutes ces croix dans le registre des Monuments historiques mais la loi Paysage, chargée d' « identifier et de localiser les éléments de paysage et de délimiter les quartiers, rues, monuments, sites et secteurs à protéger ou à mettre en valeur pour des motifs d'ordre esthétique, historique ou écologique, et définir, le cas échéant, les prescriptions de nature à assurer leur protection<sup>57</sup> », n'offrirait-elle pas une protection adaptée au petit patrimoine local ?